

Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre Eklosion, représentée par Kloée GENIN, et ses clients, dans le cadre des prestations de communication interne et marque employeur proposées par l'entreprise.

Article 1 - Objet

Les présentes CGV définissent les modalités de vente des prestations de conseil, stratégie et accompagnement en communication interne et marque employeur proposées par Eklosion.

Article 2 - Prix et modalités de paiement

Les prix des prestations sont indiqués en euros, hors taxes. Le paiement s'effectue par virement bancaire selon les modalités précisées dans le devis signé par le client.

Article 3 - Délais et livrables

Les délais de réalisation des prestations sont définis dans le devis signé. Tout retard dû à des circonstances indépendantes de la volonté d'Eklosion ne saurait engager sa responsabilité.

Article 4 - Annulation et report

Toute annulation ou report de prestation devra être notifié par écrit au moins 10 jours avant la date prévue. Passé ce délai, 50 % du montant de la prestation restera dû.

Article 5 - Responsabilité

Eklosion s'engage à fournir des prestations conformes aux attentes du client, dans la limite des informations communiquées par celui-ci. La responsabilité d'Eklosion ne saurait être engagée pour des dommages indirects liés à l'utilisation des livrables.

Article 6 - Propriété intellectuelle

Les livrables créés par Eklosion dans le cadre des prestations restent la propriété de l'entreprise jusqu'au paiement intégral des prestations.

Article 7 - Protection des données

Eklosion s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles collectées dans le cadre de la réalisation des prestations.

Article 8 - Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social d'Eklosion.